



infos

N° 6 2007/2008

Composé et Imprimé par le SNUipp Finistère  
113 route de Pont-L'Abbé 29000 QUIMPER

Dir. G. Barré CPPA 03 10S07227

☎ 02 98 53 76 77 OU 02 98 53 72 34

FAX : 02 98 55 55 14

e.mail : [snu29@snuipp.fr](mailto:snu29@snuipp.fr) Le 15 Novembre 2007

Notre site : <http://29.snuipp.fr>

## DEFINIR ENSEMBLE LA POURSUITE DE L'ACTION ET LES ORIENTATIONS DE NOTRE SYNDICAT

Le Conseil Syndical du SNUipp réuni le mardi 13 novembre à Châteaulin a tenté de faire le point sur un certain nombre de problèmes de la profession. L'effilochement de la grève administrative alors que les solutions aux problèmes de direction n'ont pas été apportées, la mise en place de bases élèves et les interrogations qu'elle peut provoquer, la remise en cause de l'accueil des enfants de moins de 3 ans et bien sûr la poursuite de l'action sur la défense des services publics et le problème des salaires ont été discutés. Le Conseil Syndical a estimé qu'il était nécessaire de consulter nos adhérents sur l'ensemble de ces problèmes. Ne perdez pas l'occasion de venir exprimer votre point de vue, participez nombreux aux réunions de secteur SNUipp qui définiront les orientations que nous défendrons aux réunions intersyndicales et au Conseil National du SNUipp des 29 et 30 novembre.

### Lundi 26 novembre

BREST : PL Bergot 17h30

CONCARNEAU : Ecole du centre ville 17h30

CHATEAULIN : Ecole M.Curie 17h30

CROZON : Ecole Jean Jaurès 17h30

MORLAIX : Ecole Jean Jaurès 20H30

PLOMEUR : Ecole maternelle 17h30

PLOUVIEN : Ecole des moulins 17h30

QUIMPER : Local du SNU 17h30

TREMEVEN : Ecole primaire 17h30

PRESSE

Dispensé de timbrage QUIMPER CTC

SNUipp29 INFOS  
113 route de Pont L'Abbé  
29000 QUIMPER

Déposé le 16/11/2007

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 



**Sommaire** : P 1 : Edito Réunions de secteur ; P 2 : Accueil des moins de 3 ans ; Bases élèves, 20 novembre à Quimperlé

## **ACCUEIL DES MOINS DE 3 ANS A L'ECOLE MATERNELLE**

L'accueil des enfants de moins de trois ans à l'école maternelle a été gravement remis en cause ces dernières années. Le mouvement est en train de s'amplifier et de s'accélérer.

La récupération de 11200 postes d'enseignants risque de condamner définitivement la scolarisation des enfants de 2 ans. Pourtant cette scolarisation dite précoce a fait la preuve de son efficacité au niveau de l'intégration et de la réussite scolaire de nos élèves.

Au cours du CDEN du 23 octobre, le SNUipp a posé la question de la scolarisation et de la comptabilisation des jeunes élèves dans les effectifs, l'Inspecteur d'académie a été très évasif, se retranchant derrière les consignes du recteur qui préconise l'accueil seulement dans la limite des places disponibles. Nous avons répondu qu'il ne risquait pas d'y avoir de places disponibles dans la mesure où on fermait des classes dans les écoles où la moyenne dépassait allègrement les 30 élèves après fermeture. La prise de position du préfet a par contre été plus positive dans la mesure où il a déclaré qu'il ne fallait pas casser un système qui fonctionnait bien et qu'il fallait préserver ce tissu d'écoles maternelles en Bretagne.

Plusieurs questions se posent donc sur la manière de procéder pour les directeurs.

- On continue à inscrire et à accueillir tous les enfants ayant 2 ans dans l'année civile en cours, une pré inscription des enfants ayant 2 ans l'année suivante est effectuée. même si les classes se retrouvent très chargées. On fera ainsi la preuve que les enfants existent et que la demande des familles est très forte. Ces enfants inscrits devront être comptabilisés et cela sera une base très solide pour exiger des nouvelles ouvertures dans les écoles maternelles.
- On estime justement que la surcharge des classes est pédagogiquement mauvaise pour les enfants, épuisante pour les enseignants, dangereuse pour la sécurité et on prend la décision de ne plus inscrire les enfants dès lors que les effectifs dépassent la norme dans les classes. Ce choix peut s'avérer dangereux, il favorise le départ de certaines familles vers les écoles privées, il ne permettra pas de faire apparaître nettement les besoins d'ouvertures dans nos écoles maternelles.

Pour le SNUipp 29, très attaché à la scolarisation des enfants de 2 ans, très attaché à la défense des services publics et plus particulièrement au service public d'éducation, la première solution est bien sûr la moins mauvaise. Tous les enfants dont les familles le souhaitent doivent être scolarisés dans les écoles maternelles publiques de notre département. Avec les équipes d'écoles, les parents d'élèves, les élus, les associations laïques et les DDEN nous nous battons pour que notre école maternelle puisse fonctionner dans les meilleures conditions possibles dans l'intérêt des enfants, des familles et des enseignants.

Avec le collectif maternelles en danger, nous avons alerté tous les maires du département. C'est une grande majorité des conseils municipaux qui a voté une motion exigeant la scolarisation des enfants de 2 ans.

Ce point sera évidemment à l'ordre du jour des réunions de secteur, nous comptons sur vous pour venir donner votre avis.

### **Bases élèves**

Une délégation intersyndicale a été reçue par l'Inspecteur d'Académie sur la mise en place de bases élèves dans les écoles.

Des réponses ont été données mais elles ne sont pas toujours suffisantes ni convaincantes. Nous en ferons un compte rendu dans les réunions de secteur et ferons des propositions pour la suite de notre action.

### **Manifestations du 20 novembre**

Si ce bulletin arrive avant le 20 novembre, nous confirmons le rassemblement à QUIMPERLE Coat Ker à 10h30